

Responsable d'atelier de productions horticoles et maraîchères

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(groupement d'achat)

N° de marché : 2016I00900278

Organisme responsable et contact

CFPPA 64 - MONTARDON
Gomes
05.59.33.15.20
veronique.gomes@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle
Entretien
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Conditions d'accès :

Niveau V ou 1 an d'activité professionnelle en agriculture

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Transmettre l'ensemble des compétences requises à l'exercice de la fonction de responsable d'une exploitation ou d'un atelier de production horticole maraîchère : préparation des sols, mise en place des cultures annuelles et pérennes, récolte et préparation des produits à la vente, différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins, des bâtiments, des matériels et des installations, gérer et animer une équipe de travail

Contenu et modalités d'organisation

Traitement de l'information. - Communiquer dans les situations professionnelles (français), utiliser les mathématiques dans les situations professionnelles, utiliser les TIC (informatique) - 52 h Enjeux sociétaux et environnementaux liés au secteur horticole - Impact de la production horticole sur l'environnement, caractérisation des liens entre secteur horticole et société - 39 h Projet professionnel - Notions sur le salariat et l'installation, réglementation, législation du travail - 42 h Fonctionnement de l'entreprise horticole - Situer l'entreprise dans son environnement, établir un diagnostic - 40 h Communiquer dans une situation professionnelle - Communiquer en interne et avec les partenaires, rendre compte de son activité - 32 h Choix techniques pour la conduite de l'atelier - Reconnaissance des végétaux, assolement rotation, choix des végétaux, rotation des cultures - 50 h Organisation du travail - Management, organisation du travail en équipe, encadrement d'une équipe - 48 h Suivi technico économique - Comptabilité, gestion, analyse des résultats technico-économiques et pistes d'amélioration - 85 h Conduite d'une production horticole - Itinéraire technique, réalisation de travaux en sécurité, régulation d'une situation professionnelle - 104 h Utilisation et maintenance des matériels et équipements - Utilisation du matériel, équipements, installations, entretien courant et dépannage, passage du CACES - 128 h 2 options aux choix parmi - Entretien du petit matériel, transformation des produits végétaux, arboriculture, comptabilité informatisée - 70 h

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

BP option responsable d'atelier de productions horticoles - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Eventuellement BP REA pour les candidats proches de l'installation.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00026443	du 03/10/2016 au 15/05/2017	HASPARREN (64)	CFPPA 64 - MONTARDON		Non éligible	
00058418	du 02/10/2017 au 14/05/2018	HASPARREN (64)	CFPPA 64 - MONTARDON		Non éligible	